

DEPARTEMENT

DE LA VIENNE

COMMUNE DE DIENNE

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12/07/2016 – AFFICHAGE DU COMPTE RENDU

Convocation du 30 juin 2016. Conseillers présents : 10 – Absents : 4 – Pouvoir : 1

Approbation du PV du 13/06/2016.

Dernières mises au point sur les travaux de la salle des fêtes et les déménagements du mobilier et des équipements avant 1ère réunion d'ouverture de chantier. Regroupement des opérations budgétaires « rénovation salle des fêtes » et « chauffage collectif » en une seule (la 1ère). Décision modificative financière en conséquence.

Mobilier salle des fêtes : réflexion sur les besoins. Demander plusieurs devis compte tenu du montant total.

Bassin d'orage : point sur les travaux en cours et les besoins complémentaires (attente devis). Faire une décision modificative le total budgété n'étant pas assez important (prendre sur le fonctionnement).

Jeux : présentation des jeux à installer, coût supplémentaire pour la pose (décaissement, les rondins, etc. et en attente devis).

Ecole : si accord ouverture 4è classe à la rentrée, celle-ci se fera dans la la salle de la la bibliothèque qui sera déménagée dans la salle de conseil, cette dernière se fera dans le bureau du maire. Dans le cas contraire, utilisation éventuelle de la salle biblio pour les besoins de l'école (à réfléchir pour garderie ou dortoir ?). Achat de lits. Continuité du PEDT, 1er trimestre en musique avec Emil (en classe).

Cantine : se fera le temps des travaux dans la salle socio-éducative (prévoir transfert du mobilier et de certains équipements ; voir pour éventuellement des plateaux repas ou pour achat de vaisselle en plastique.

Contrat repas cantine : reconduction avec la société actuelle. Nouveaux tarifs au 01/09/2016 non reçus, seront délibérés avant la rentrée.

Garderie : nouveaux tarifs à définir avant la rentrée. Décision de suppression de la régie ; facturation en périscolaire comme la cantine. Problème du surnombre d'enfants lors de la surveillance.

Contrat entretien des bâtiments communaux : contrat non renouvelé compte tenu des travaux de la salle. Prendre l'Envol en cas de besoin.

Ouverture poste : suite avancement grade dans le cadre de la promo interne, ouverture du poste de rédacteur principal 2ème classe au 01/09/2016.

Archives : point sur les interventions. Avenant de 2014 à refaire avec le centre de gestion car erreur sur libellée année (2 fois 2015 au lieu de 2015 et 2016).

Syndicat 5 Communes : information sur l'arrêté préfectoral ; le conseil n'émet aucun avis.

Utilisation du stade par l'équipe de foot de Fleuré : le conseil municipal souhaite l'interrompre.

Eaux de la Vienne : entretien des équipements incendie ; proposition de convention non adoptée par le conseil municipal.

Encaissement produits locaux : suite avis de la DGFIP le conseil municipal souhaite mettre en place le TIPI (titre payable par internet).

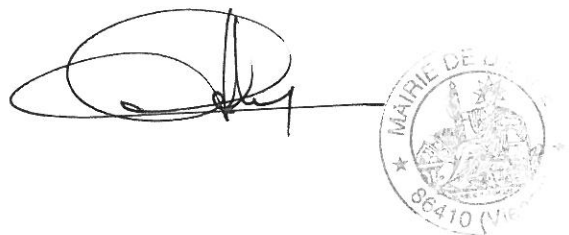
Heures complémentaires agents communaux : paiement de 30 heures (périodes de 02 à 06/2016) pour l'une et de 12 heures pour l'autre (périodes de 06 et 07/2016).

Illuminations Noël : idem qu'en 2015.

Documents et informations mis à disposition en mairie.

Affichage du 16/07/2016

Le Maire, Christian LARGEAU

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian Largeau'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE FLEURÉ' at the top, a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield, and the text '86410 (Vienne)' at the bottom. There are also two small stars on either side of the emblem.